

Lettre ouverte à Jean-René Moeschler

COURRIER
DE
LECTEUR

Cher Jean-René Moeschler,

Votre article «Le Jura bernois, un pont ou un alibi de passage?» paru dans le Journal du Jura du 15 juin 2013 a suscité tout mon intérêt. Vos mots autour et sur les ponts portent le sceau de l'esthétique. Vous êtes talentueux. Cela se lit et se voit. Je ne partage toutefois pas vos conclusions, à savoir l'invitation que vous adressez à la population du Jura bernois de quitter le canton de Berne pour devenir romande à part entière.

Pour justifier votre position, vous invoquez l'art et la langue en tant que facteurs constitutifs fondamentaux d'une culture donnée – en l'occurrence la jurassienne – pour l'inciter à s'enrichir d'autres cultures – dans le cas d'espèce la bernoise – à partir d'une nouvelle situation d'altérité.

Si la langue représente bien l'un des éléments essentiels de la culture, elle n'est pas le seul. L'histoire, les mentalités collectives, les conceptions du monde, les religions, voire même la géographie, déterminent tout autant une culture que la langue.

A suivre votre raisonnement, finalement très imprégné de considérations linguistiques, il y a longtemps que l'italophone et catholique Val Mesolcina, situé à moins de 30 km de Bellinzona, aurait dû quitter les Grisons et sa capitale, l'allemandique

et protestante Coire distante de près de 150 km, pour rejoindre le canton du Tessin si proche de lui. Il conviendrait aussi que le canton de Berne exerce quelques fermes pressions sur les habitants du district du lac autour de Morat et sur ceux de la Singine pour qu'ils cessent de vouloir demeurer dans un canton de Fribourg qui parle majoritairement une autre langue qu'eux. Et pourquoi ne pas tout mettre en œuvre pour que le Val d'Aoste, la Wallonie et – pendant qu'on y est – toute la Suisse romande rejoignent la France pour enfin obtenir cette homogénéité linguistique que d'aucuns souhaitent jusqu'à l'obsession?

Les minorités évoquées demeurent là où elles sont parce d'autres éléments que la langue fondent les cultures et les appartenances géopolitiques. Le Jura bernois lui-même illustre cette profonde réalité. Contrairement à son voisin du Nord, il a clairement refusé la création d'un canton du Jura en 1974 et en 1975. Un récent sondage indique qu'il persiste dans cette voie,

celle de l'errance pour les séparatistes les plus simplistes.

Il y a plus. La Suisse est partiellement redevable de sa stabilité, de sa prospérité et de l'absence de guerre sur son territoire depuis 1847 à l'enchevêtrement de ses pluralismes linguistiques, confessionnels et politiques. Chez nous, il n'y a pas de cantons alémaniques homogènes qui affrontent des cantons latins tout aussi homogènes. Cette réalité vivifie notre fédéralisme et concourt manifestement à la préservation des libertés individuelles ainsi qu'à la destinée un peu particulière de notre pays. En votant NON le 24 novembre prochain, le Jura bernois pourra modestement contribuer à la conservation de ces belles caractéristiques historiques tout en restant fidèle à son identité.

Avec mes meilleures salutations

Jean-Pierre Graber, coprésident de Notre Jura bernois
(La Neuveville)

La Suisse est partiellement redevable de sa stabilité, de sa prospérité à l'enchevêtrement de ses pluralismes linguistiques, confessionnels et politiques.



24 NOVEMBRE Le doute a changé de camp

Les autorités fédérales et cantonales, tant bernoises que jurassiennes, se sont entendues sur la procédure qui, dans un premier temps, ne doit avoir aucun caractère plébiscitaire. Il est en effet proposé le 24 novembre 2013, d'offrir, notamment aux citoyens du Jura bernois, la possibilité d'imaginer au sein d'une constituante ce que pourrait être pour eux un cadre institutionnel autre que celui du canton de Berne. C'est à l'issue seulement de cette première démarche que les citoyens intéressés seraient invités à choisir leur avenir.

La démarche élaborée par la Conférence tripartite et soumise, en même temps, aux citoyens du canton du Jura et du Jura bernois se distingue donc fondamentalement de ce que d'aucuns avaient pu ressentir, en 1974, comme un saut risqué dans l'inconnu.

A cette époque, il était en effet proposé à la population des sept districts jurassiens de se déterminer entre une réalité, peut-être inconfortable aux yeux de certains mais concrète et par conséquent connue (le maintien dans le canton de Berne), et une utopie, une aventure même, aux contours encore très flous (un nouveau canton suisse). L'importance et le caractère très émotionnel de l'enjeu, pour les uns et pour les autres, avaient déchaîné les passions voire des violences et profondément divisé la population.

Craignant de revivre de tels affrontements, les partisans de Berne ont dans un premier temps tenté en vain d'obtenir des



CE FASCINANT COR DES ALPES
«Hôtes» du centre de réfugiés de Tramelan, ces bambins africains semblaient fort intéressés par ce curieux instrument trônant à la Fête des yodleurs. Choc des cultures? PHOTO PATRICIA BREZIKOFER

autorités bernoises qu'elles s'opposent à l'accord conclu avec la Confédération et le canton du Jura. Mais le vote du 24 novembre 2013, il faut le répéter, ne modifiera en rien les statuts cantonaux actuels du Jura et du Jura bernois. Le scrutin se limitera à décider ou non de la création d'une constituante ayant pour mandat d'élaborer un projet institutionnel éventuellement commun à ces deux entités. La possibilité pour les citoyens du Jura bernois de ne pas quitter le canton de Berne restant réservée. On s'étonne dès lors que les partisans de Berne s'embarquent, avec virulence, dans une campagne à connotation plébiscitaire et qu'ils invitent la population du Jura bernois à voter immédiatement sur le fond, à savoir sur leur appartenance définitive au canton de Berne. On s'étonne... et on s'interroge.

S'ils étaient aussi sûrs qu'ils affirment de l'attachement au canton de Berne d'une très large majorité de citoyens du Jura bernois, pourquoi devraient-ils

craindre la procédure sereine, pacifique et constructive proposée par la Conférence tripartite? Une procédure qui débouche inévitablement, mais ultérieurement, sur un vote qui, lui, déciderait de l'avenir des deux Juras.

Risquons une explication à cette fébrilité et à cette hâte à vouloir trancher sans délai dans le vif. Confronté à des problèmes structurels et à un déficit budgétaire inquiétant, le canton de Berne vient d'annoncer des années à venir douloureuses et difficiles, avec à la clé des sacrifices substantiels pour l'ensemble de ses régions. A cela s'ajoute un débat sur les tensions récurrentes entre les villes et la campagne; un débat qui culmine avec une revendication oberlandaise d'accéder à un statut de demi-canton; un débat berno-bernois donc qui ne s'embarasse guère du bilinguisme et de la place du Jura bernois dans la collectivité cantonale. Des perspectives toutefois qui ne seront pas encore très sensibles cette année.

On peut dès lors comprendre que les partisans de Berne cherchent à empêcher leurs compatriotes à se donner le temps d'une utile réflexion. Ils préféreraient arrimer, cette année déjà et définitivement, le Jura bernois à l'Ancien canton. Car, dans quelques années, lorsqu'une constituante interjurassienne pourrait déposer son projet, il n'est pas certain que la mariée bernoise soit toujours aussi belle!

Jean-Claude Crevoisier
(Delémont)

RAPPEL

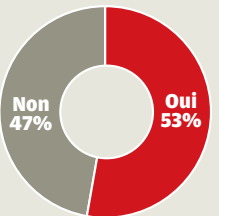
SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur au besoin. Le JdJ ne publie pas de courrier anonyme.

RÉSERVES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

LA
QUESTION
DE LA
SEMAINE

Selon le sondage du JdJ, le Jura bernois veut rester bernois. Etes-vous satisfait?

Participation: 237 votes



RÉACTIONS

A Bienne, c'est le personnel qui veut diriger!

Ainsi donc l'association du personnel se croit autorisée à dire aux parlementaires ce qu'ils ont à faire. C'est un exemple patent de la perte du sens des réalités qui semble affecter certains de ses acteurs. L'attaque étant la meilleure des défenses, l'on ne peut toutefois pas leur en vouloir.

Cette réaction démontre clairement que le travail d'analyse minutieuse en cours, engagé par Beat Feurer, conseiller municipal (UDC) en charge de l'Action sociale, commence à porter ses fruits. C'est aussi le signe que l'industrie du social commence à ressentir une certaine pression (enfin!) et qu'il faut continuer de se poser les bonnes questions sur l'efficacité ou l'inefficacité du service social au service spécialisé pour insertion professionnelle (SSIP) et sur le réel besoin de le garder en l'état.

Face à la détermination des élus UDC, Confédérés, PRR, FDP, UDF, PEV et Verts libéraux, il semble qu'une pratique d'intimidation de la part de certains fonctionnaires exerçant des responsabilités soit devenue monnaie courante (...). On peut donc légitimement se demander si nous avons les bonnes personnes aux bons postes.

L'association du personnel ne semble avoir qu'un seul objectif: «Touche pas à mon fonctionnaire!» Le modèle semble venir de nos voisins français (...). Il en découle clairement un refus de la part de l'association du personnel de faire face à l'énorme problème que constitue le peu enviable taux officiel de 11,4% d'assistés sociaux à Bienne. Nous ajoutons, en réponse à M. Stauffer, que oui, nous espérons que les conseillers de ville s'occuperont aussi des autres services qui font partie de l'industrie du social. La mission donnée aux élus est celle de régler les problèmes qui confèrent à la ville de Bienne une triste réputation (sécurité, social), mais aussi une structure démographique déplorable et choisie par la gauche (rentrées fiscales faibles, problèmes linguistiques et religieux). Les directeurs des départements ne peuvent ni former leurs équipes à leur image, ni licencier au besoin ceux qui, par leur comportement ou leur qualification, ne correspondent plus aux exigences requises. Mais les élus sont tenus à la loyauté envers le peuple biennois et non envers les employés de la ville, censés eux aussi, être au service de la population. Aux dernières nouvelles, c'est le peuple (qui paie la facture) et ses représentants (élu du peuple) qui dirigent!

UDC, section Bienne

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch